

Paris le 18/01/2021



Syndicat des Inspecteurs d'Académie
46, avenue d'Ivry
75013 Paris

Adresse électronique : contact@syndicat-ia.fr
Site : <https://www.syndicat-ia.fr>

Le Syndicat des Inspecteurs d'Académie (SIA) s'associe à l'appel unitaire « S'organiser pour se projeter », en date du 15 janvier 2021, pour le report des épreuves d'EDS prévues en mars

En refusant de reporter les épreuves d'enseignements de spécialité prévues en mars et en refusant aussi tout cadrage national qui imposerait dans tous les lycées de France le passage à la demi-jauge, le ministre génère, selon les analyses du SIA, une situation pédagogique et sanitaire intenable.

En effet, nous voyons tous les jours, sur les mêmes territoires, des lycées qui restent en demi-jauge, privilégiant la sécurité sanitaire, tandis que d'autres reviennent en classe entière, en dépit des considérations de santé publique, sous la pression des examens tout proches.

Cette « concurrence » est extrêmement malsaine. Elle mine l'efficacité du protocole sanitaire et entraîne une rupture claire d'égalité face à l'examen, selon que les élèves se trouvent, ou non, dans des lycées qui auront choisi de privilégier la santé des professeurs, des élèves et de leurs familles !

La circulaire du 15 janvier, « relative à la poursuite de la continuité pédagogique dans les établissements face à la situation sanitaire », en proposant de rattraper les éventuels retards de progression par le recours aux heures supplémentaires et par l'ouverture des établissements pendant des vacances de février ne constitue, à nos yeux, qu'une surenchère inopérante d'un point de vue pédagogique et infondée d'un point de vue sanitaire.

Dans ces conditions le SIA s'associe à l'appel de l'ensemble de la communauté éducative pour que, d'une seule voix, elle demande le report en juin des épreuves de spécialité prévues en mars.

Le SIA rappelle aussi ses demandes particulières, déjà exposées et argumentées dans son communiqué du 7 décembre dernier :

- La mise en place d'un protocole sanitaire national de passage en demi-jauge, obligatoire pour l'ensemble des établissements, de manière à limiter la rupture d'égalité face aux apprentissages et face aux examens ; cela nous semble aussi la seule manière de se donner les moyens pérenniser l'accueil en présentiel des élèves
- La suspension, pour cette année, du Grand Oral, compte-tenu du retard pris dans sa préparation et du flou qui règne encore sur les contenus attendus
- L'aménagement des épreuves de français et de philosophie

Le Bureau National du SIA